

-----  
COMPTÉ-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

tenue le 25 Août 1979  
-----

Sur convocation de son Vice-Président, M. André LANTHONIE, la Société des Amis de St Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en Assemblée Générale le samedi 25 Août 1979, à 15 h, à la Mairie de St Sylvestre.

Etaient présents:

MM. A. LANTHONIE et DE LA GUERONNIERE, Vices Présidents,  
Mme ROBIN, MM. ROYER et HAUSER, membres du Bureau.

M. PETAVY, Maire de St Sylvestre et membre d'honneur de notre Société assistait à la réunion ainsi que:

M. et Mme O. BARIANT, Mme CASSE, M. et Mme A. CAMPAGNE,  
M. COUTURIER, M. Elie DESSAGNES, Mme FARNIER, M. et Mme FIORIO, M. FRUGIER, M. JG GABIRON,  
Mme HAUSER, Mme LACAZE-MASMONTEIL, Mme A. LANTHONIE, M. Jean LANTHONIE, Mme MACHERET,  
Mme Marthe MOREAU, Mme PICHON, M. et Mme SARCIA, M. et Mme TOULOUSE.

De nombreuses personnes s'étaient excusées.

Le Vice-Président LANTHONIE ouvre la séance et, après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, évoque la mémoire de notre Président André MOUGNAUD, cruellement arraché à l'affection de sa famille et de ses amis le 3 Août dernier. L'attachement qu'il portait à sa terre limousine s'était traduit par une action inlassable au sein de notre Association dont il fut le Président pendant de nombreuses années et aux réalisations de laquelle il a grandement contribué. Il s'y était fait de nombreux et fidèles amis comme en témoigne l'importance de la participation à une messe organisée à sa mémoire par notre Société, le 19 Août, à l'Eglise de St Sylvestre.

M. LANTHONIE renouvelle à sa famille le témoignage de notre profonde sympathie.

Il passe ensuite la parole à M. HAUSER pour faire le point des activités de la Société au cours de l'année écoulée.

Les questions ci-après, qui avaient été évoquées lors de notre précédente Assemblée ont évolué comme suit:

- à l'Eglise de St Sylvestre l'ancien maître-autel, démonté et déposé en éléments séparés depuis plusieurs années, a été définitivement reconstruit dans le bas-côté droit.
- sur les deux vieux autels en bois, précédemment restaurés, les parties rénovées ont reçu l'application d'une teinte grise, neutre, rappelant celle des fonds des parties anciennes. Leur aspect est très satisfaisant.
- à ce jour, les démarches entreprises pour la réédition du livre "Histoire de l'Abbaye de Grandmont en Limousin" n'ont pas abouti. Diverses suggestions sont avancées en vue

de trouver une solution à ce problème qui est du plus grand intérêt pour le rayonnement de notre Société. Nous continuons à suivre.

(Postérieurement à l'Assemblée une solution, compatible avec les ressources de notre trésorerie, a été dégagée. La commande, de 1000 exemplaires, pour le compte de notre Société, a d'ores et déjà été lancée.)

- à la chapelle de Grandmont les deux vitraux offerts, l'un par un donateur anonyme, l'autre par une souscription ouverte à cet effet et représentant St Etienne de Muret et une Vierge et l'Enfant, ont été mis en place en avril dernier. Le réalisateur s'est inspiré de deux très anciens émaux détenus par le Musée de Cluny et dont on peut admirer, à Grandmont, de remarquables copies. Ces vitraux, fort bien réussis, donnent à la chapelle une exceptionnelle ambiance de chaleur.

- l'entourage de la tombe de Mlle Jeanne n'a toujours pas été réalisé par suite de la défection du tailleur de pierre auquel nous avons fait appel. Une autre solution pour effectuer cette taille vient d'être trouvée et le nécessaire devrait être fait prochainement.

- des contacts ont été pris avec un marbrier de Limoges pour la fourniture et la mise en place d'une colonne-support en remplacement de la disgracieuse buse en ciment qui supporte actuellement le bénitier de la chapelle de Grandmont. Nous envisageons de réaliser cette opération au cours de l'exercice à venir.

- le panneau implanté à proximité de la chapelle et situant l'emplacement des bâtiments de l'Abbaye a été complété par l'indication des routes allant à St Sylvestre d'une part, à St Léger d'autre part afin de pallier son orientation un peu déroutante.

- Mme BECCHIA-LENAY qui, à notre Assemblée de 1978, avait manifesté son intention de relancer le problème des fouilles sur le site de l'Abbaye, a été mise en rapport avec M. DESBORDES, Directeur des Antiquités Historiques de la Région Limousin. En l'absence de Mme BECCHIA-LENAY, excusée, nous ignorons les suites qu'elle a pu donner à cette affaire.

A ce sujet, M. SARCIA indique que, en raison de la topographie des lieux et de la nature du sous-sol, il est hautement improbable que de longues galeries (genre Grandmont-St Sylvestre ou Grandmont-Grange du Coudier) comme d'aucuns le prétendent parfois, aient jamais existé. Si des galeries plus courtes, dans un périmètre voisin des anciennes constructions subsistent, il serait peut-être possible de les localiser par des méthodes modernes de prospection ne nécessitant pas de fouilles, comme celles couramment mises en oeuvre dans la recherche minière. Il s'en entretiendra avec un de ses collègues spécialiste en la matière. Par ailleurs, en ce qui concerne les fondations des anciennes constructions, il se propose de procéder à un examen stéréoscopique de photographies aériennes existantes, spécialement établies pour de telles études.

Sont ensuite évoqués quelques problèmes qui se sont posés au cours de l'exercice écoulé :

1) à l'Eglise de St Sylvestre les 2 vitraux côté sud étaient, depuis un certain temps, gravement endommagés par une tempête. Nous avons profité de la venue du fournisseur des vitraux de Grandmont pour lui demander une expertise de ceux de St Sylvestre. En raison de leur vétusté un remplacement total était indispensable

et la dépense correspondante se montait à 17 680 F. Initialement les Bâtiments de France avaient accepté de financer ces travaux pour 10 000 F, le reste étant à la charge de la Commune. Notre Société devait participer pour 1 000 F dans la part communale.

Pour arriver à ce résultat, de nombreuses démarches ont du être entreprises. Notre Représentant y a consacré sa grande compétence et beaucoup de son temps et toute l'assistance lui manifeste sa plus vive gratitude.

(Postérieurement à la Réunion, les Bâtiments de France ont bien voulu ne laisser à la charge de la Commune qu'une participation de 5 000 F au lieu de 7 680 F. En conséquence la Commune prendra en charge la totalité des 5 000 F).

2) M. PETAVY donne des informations sur les graves dégâts causés par un violent orage, fin Juin, au clocher et aux installations électriques de l'Eglise de Saint Sylvestre. Tous les devis de réparation des différents corps de métiers intéressés sont établis. Ils doivent être examinés dans quelques jours par les experts de l'Assureur. Mais la Municipalité voudrait profiter des travaux pour faire procéder à certains aménagements complémentaires non couverts par l'assurance (pose d'un paratonnerre - remplacement d'un joug de cloche). Il demande à notre Société de participer à la dépense.

(Postérieurement à l'Assemblée, à la suite d'une démarche de notre Société auprès du Directeur des Affaires Culturelles, une subvention de l'ordre de 25% du montant de ces aménagements devrait être attribué à la Commune sur l'exercice 1980 de ce Ministère, ce qui réduira sensiblement la dépense communale).

3) M. LANTHONIE donne quelques indications sur la Grange du Coudier qui est maintenant inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Les travaux seraient effectués par l'Organisme "Etudes et Chantiers", à Paris, et il se propose de rendre visite à M. LEPLAT, préposé aux travaux, pour obtenir des informations sur les opérations projetées.

M. ROYER, Trésorier, rend compte de l'état de nos finances. A retenir en particulier que, depuis notre précédente Assemblée, on dénombre 81 Sociétaires cotisants, dont 44 Bienfaiteurs. Quant à la souscription pour le vitrail de Grandmont, elle a recueilli 33 dons pour un total de 5 620 F, permettant de financer non seulement le 2<sup>e</sup> vitrail, mais couvrant aussi la presque totalité des dépenses de pose et de protection des deux vitraux.

M. LANTHONIE adresse les plus vifs remerciements de notre Société aux donateurs dont l'exceptionnelle générosité a permis cette belle réalisation.

Pour terminer, M. FRUGIER, Président des "Amis de Comprégnac" fait, avec son brio coutumier, une intéressante communication concernant:

- l'existence, à l'Evêché de Limoges (chapelle des Evêques) de deux belles statues, en cuivre argenté, représentant la Vierge et St Joseph et provenant de la liquidation des biens de l'Ordre de Grandmont, en 1790.

- une gravure montrant l'habit d'un Grandmontain à l'origine de l'Ordre, extraite d'une publication d'un auteur italien, éditée à Venise en 1626.

- le reliquaire grandmontain, de 24 cm de hauteur, que l'on peut voir à St <sup>Pau</sup> ~~des~~ d'Eyjeaux.

Enfin, M. LANTHONIE rappelle aux participants que, conformément à nos statuts, le mandat du Bureau actuel prendra fin l'an prochain et que l'Assemblée Générale de 1980 aura à en désigner un autre avec, de préférence, des éléments jeunes, afin que l'avenir soit assuré.

Le Vice-Président

A. LANTHONIE

Il est rappelé que les cotisations ou dons sont à verser de préférence par virement postal à notre CCP n° 1230-31 F LIMOGES, mais qu'il est possible de le faire par chèque bancaire directement adressé à notre Trésorier, M. ROYER, à St Sylvestre - 87240 Ambazac. Dans les deux cas, ces chèques sont à libeller à l'ordre de:

"LES AMIS DE ST SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT"